

FORMATIONS DE FORMATEURS REGIONAUX

Présentation de la formation



Course d'Orientation
Fédération Française



FORMATIONS DE FORMATEURS REGIONAUX

7 types de formations de formateurs sont proposées :

- Formation de formateurs Module Initial de maîtrise de l'activité
- Formation de formateurs Animateur CO à Pied
- Formation de formateurs Traceur Régional CO à pied (TR)
- Formation de formateurs Contrôleur des Circuits CO à pied (CCR)
- Formation de formateurs Délégué Arbitre Régional (DAR)
- Formation de formateurs régionaux CO à VTT
- Formation de formateurs CO à Ski

Ces formations sont assurées par la DTN.

Pré requis d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Être licencié Compétition pour la saison en cours • Formateur Module Initial : Être titulaire du diplôme Animateur ou TR CO à Pied ou CCR CO à pied ou DAR • Formateur Animateur CO à Pied : Être titulaire du diplôme Animateur et avoir animé au moins un cycle d'apprentissage en club • Formateur TR CO à pied / CCR CO à Pied / DAR : Être titulaire du diplôme correspondant et avoir exercé au moins 4 fois dans les 4 dernières années (sur des types de compétitions différentes) • Formateur régionaux CO à VTT et formateurs CO à Ski : Être titulaire des diplômes correspondants et avoir exercé au moins 4 fois dans les 4 dernières années
Objectifs / Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de préparer et animer une session de formation dans son domaine de spécialité • Maîtriser et mettre en œuvre le cahier des charges de la formation concernée • Assurer une coordination administrative et technique respectivement avec la ligue et les stagiaires en formation
Durée	6 h pour chaque formation (en présentiel ou distanciel, au choix de la ligue et du formateur)
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> • Documents officiels de la formation fédérale • Cahier des charges de la formation concernée et guide du formateur • Présentation des contenus • Présentation des épreuves de certification et modalités d'évaluation
Certification	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir assisté à l'intégralité de la session de formation
Validation de la formation	<p>Attestation de formation délivrée par la FFCO sur proposition de la commission nationale formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence à l'une des sessions de formation : Le stagiaire devra s'inscrire à une session d'une formation ultérieure en fonction du nombre de places disponibles
Conditions d'exercice	<p>Réaliser au cours des 4 dernières années :</p> <p>- Au moins une action de formation spécifique au diplôme concerné</p> <p>Si le licencié diplômé n'a pas réalisé cette action sur les 4 dernières années, le CTS FFCO chargé de la formation proposera une séquence de remise à niveau en distanciel</p>
Cas spécifique des formateurs Module initial	<p>Les licenciés qui sont déjà formateurs Animateur Co à pied ou TR CO à Pied ou CCR CO à pied ou DAR au 1^{er} janvier 2026 sont réputés formateurs Module Initial.</p> <p>Néanmoins, ils devront suivre un module de présentation de cette nouvelle formation, animée par un membre de la DTN avant toute action de formation (en distanciel, environ 2h)</p>

